DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.
Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg – Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Laétitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain – Pascal Valentin

Excusés : Murielle Chenal - Sylviane Duchosal (pouvoir à Lucien Spigarelli) - Marie Latapie (pouvoir à Hervé Chenu) - Marie Martinod

Absents : Franck Chenal –Amélie Viallet

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 25
Date de convocation : 23 septembre 2022
Date publication : 6 octobre 2022

N°3 - LOTISSEMENT DE L'ADRAY LONGEFOY – VENTE DU LOT N° 3 A MADAME EMELINE DELEFORTRIE ET MONSIEUR MAXIME MOINET

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Emeline DELEFORTRIE et Monsieur Maxime MOINET ont sollicité la commune pour l'acquisition d'un terrain dans le lotissement de l'Adray à Longefoy afin d'y établir leur résidence principale.

Elle propose donc de vendre à Madame Emeline DELEFORTRIE et Monsieur Maxime MOINET le lot n° 3 d'une superficie de 406 m².

Elle précise que le prix de vente du lot s'élève à 85 000 € TTC

Elle indique que la Commune a obtenu l'avis du Domaine en date du 30 septembre 2021.

Elle présente le projet de compromis de vente correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'approuver la vente à Madame Emeline DELEFORTRIE et Monsieur Maxime MOINET du lot n° 3 dans le lotissement de l'Adray d'une superficie de 406 m² pour le prix de 85 000 € TTC,**
- **D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment l'acte notarié.**

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER

COMMUNE D'AIME - LA - PLAGNE 73210 (SAVOIE)

Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING